

Grille des modification du Règlement # 2009-04 / Entrée en vigueur le 4 novembre 2009

Règlement no : 2014-03 Révisé en : février 2014 Entrée en vigueur : 16 mai 2014

Règlement no : 2017-07 Révisé en : Décembre 2017 Entrée en vigueur : 4 mai 2017

Règlement no : 2017-12 Révisé en : Entrée en vigueur :

Règlement no : Révisé en : Entrée en vigueur :

Règlement no : Révisé en : Entrée en vigueur :

Village d'Ayer's Cliff

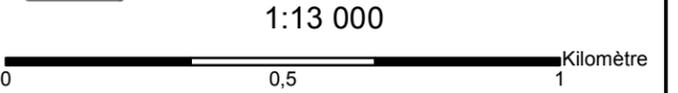
Règlement de zonage 2009-04

PLAN DE ZONAGE

ANNEXE I

Légende

- Af2 Agro-forestière type 2
- Com Commerciale
- Ere Écologique - Récréative
- Ind Industrielle
- Pae Plan d'aménagement d'ensemble
- Pub Publique
- Rec Récréative
- Res Résidentielle
- Rev Résidentielle-villégiature
- Rur Rurale
- Récréatif (cyclable, pédestre, ski de fonds)
- Périmètre d'urbanisation
- Zone à risque d'inondation 0-20 ans
- Zone à risque d'inondation 20-100 ans
- Milieu humide
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau
- Limite municipale



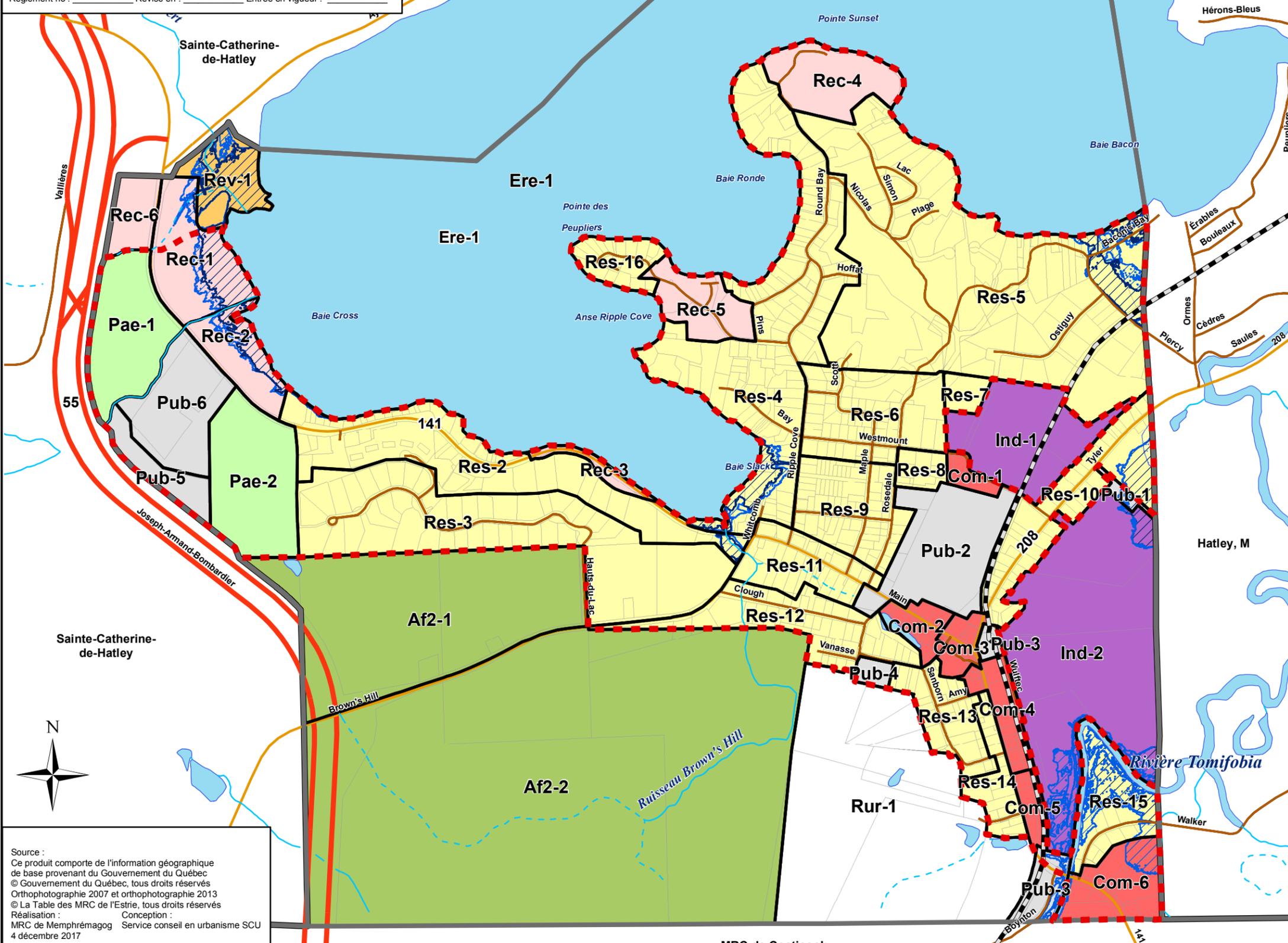
Fait partie intégrante du règlement no 2009-04 et ses amendements

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DATE _____

Maire _____

Directeur général et
Secrétaire-trésorier



Source :
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du Gouvernement du Québec © Gouvernement du Québec, tous droits réservés
Orthophotographie 2007 et orthophotographie 2013 © La Table des MRC de l'Estrie, tous droits réservés
Réalisation : MRC de Memphrémagog
Conception : Service conseil en urbanisme SCU
4 décembre 2017

MRC de Coaticook